

Acquisition d'un bien immeuble à Armentières pour l'ouverture d'une antenne CeGIDD

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 16 juillet 2021 relative à la nomination de Monsieur Vincent KAUFFMANN en tant que Directeur du CENTRE HOSPITALIER DE TOURCOING à compter du 1er janvier 2022 ;

Vu les articles L.6143-1, L.6143-4 et L.6143-7 9 du Code de la Santé publique ;

Vu l'article R6143-38 du Code de Santé Publique ;

Vu l'article L.2111-1, L.2141-1, L.3112-4 du Code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu l'avis favorable du Directoire en date du 11/03/2025 ;

Vu l'avis favorable du Conseil de surveillance en date du 27/03/2025 ;

Le Directeur,

DECIDE

De la signature du compromis de vente en vue de l'acquisition du local de l'antenne CeGIDD situé au 11 rue Paul Pouchain, 59280 Armentières

Fait à Tourcoing, le 16 juin 2025



Le Directeur
V. KAUFFMANN